

Conditions générales d'assurance SNCF CONNECT TRAIN

Annulation et trajet perturbé



APERÇU DES COUVERTURES

Composante d'assurance	Quand s'applique-t-elle	Somme assurée maximale par personne
Annulation de voyage (Assurance dommages)	<i>Vous devez annuler votre voyage</i> avant le départ. (applicable pour les billets non remboursables par SNCF Connect)	CHF 600.–
Frais de modification (Assurance dommages)	<i>Vous devez modifier votre voyage</i> avant le départ. (applicable pour les billets échangeables et remboursables avec frais par SNCF Connect)	CHF 200.–
Train manqué au départ (Assurance dommages)	<i>Vous manquez votre train</i> à la gare de départ.	CHF 100.–
Train supprimé (Assurance dommages)	<i>Votre train est supprimé.</i>	CHF 100.–
Correspondance manquée (Assurance dommages)	<i>Votre premier train est retardé.</i>	CHF 200.–
Arrivée retardée (Assurance dommages)	L'arrivée de votre train est retardée. Retard minimum – 1 heure	CHF 150.–
Assistance médicale d'urgence (Assurance dommages)	Suite à une urgence médicale survenue pendant <i> votre voyage</i> à l'étranger, un transport est nécessaire. Prestation maximale pour: <i>L'hébergement</i> en cas de visite – CHF 150.– par personne et par jour pour 7 jours Rapatriement en cas de décès – CHF 1'000.– par événement	illimité
Prestations de services pendant votre voyage	<i>Vous avez besoin d'une assistance téléphonique pendant votre voyage.</i>	pas de prise en charge des coûts

Les informations ci-dessus ne sont qu'une brève description de la couverture offerte par *votre contrat d'assurance*. Des conditions et des exclusions s'appliquent à tous les composants d'assurance. Les définitions des termes figurant dans la section «Définitions» des conditions générales d'assurance s'appliquent également au présent aperçu des couvertures.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ASSURANCES (CGA)

Concernant l'assureur

L'assureur est AWP P&C S.A., Saint-Ouen (Paris), succursale de Wallisellen (Suisse), dont le siège est établi à Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen.

Concernant le présent contrat d'assurance SNCF CONNECT TRAIN

Vous trouverez ci-après les Conditions générales d'assurance (CGA) de *votre contrat d'assurance*. Veuillez les lire attentivement. *Nous* nous sommes efforcés de les rendre compréhensibles, tout en décrivant clairement les conditions régissant *votre couverture d'assurance*. Comme la conclusion du *contrat d'assurance* se fait par Internet, les CGA sont mises à disposition exclusivement sous forme numérique.

Si *vous* avez des questions de quelque nature que ce soit, *nous* sommes à *votre* disposition pendant *nos horaires d'ouverture*, que *vous* trouverez dans l'aperçu de *votre* couverture. N'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à *nous* appeler aux numéros indiqués au bas de la page. Si *vos* projets de *voyage* changent, veuillez- *nous* en informer afin que *nous* adaptions *votre contrat d'assurance* en conséquence.

Votre contrat d'assurance a été établi sur la base des informations que *vous* avez fournies lors de la souscription. *Nous* allouons les prestations d'assurance décrites dans ces CGA si *vous* réglez la prime et respectez toutes les dispositions de ces CGA. *Vous* constaterez en outre que certains mots apparaissent en italique. Ces derniers sont définis dans la section «Définitions».

Si, dans le texte ci-après, seul le genre masculin est employé pour les dénominations de personnes – dans le but de faciliter la lecture –, celui-ci sous-entend néanmoins toujours les personnes de sexe féminin ou autre.

Sur quoi porte ce contrat d'assurance

Ce *contrat d'assurance voyage* ne couvre que les situations, événements et sinistres spécifiques, soudains et inattendus, décrits dans ces CGA.

Votre contrat d'assurance comporte trois parties:

1. Police d'assurance
2. Conditions générales d'assurance (CGA), y compris aperçu des couvertures
3. Informations aux clients au sens de la loi sur le contrat d'assurance (LCA)

REMARQUE:

Tous les dommages ne sont pas couverts, même s'ils surviennent de manière soudaine et inattendue et que *vous* n'exercez aucune influence sur eux. Seuls les dommages qui répondent aux conditions des présentes CGA sont couverts. Veuillez consulter les exclusions applicables à toutes les composantes d'assurance dans le cadre de *votre contrat d'assurance* dans la section «Exclusions générales».

SOMMAIRE

DEFINITIONS	4
DÉBUT ET FIN DE VOTRE COUVERTURE	7
DESCRIPTION DES COMPOSANTES D'ASSURANCE	7
A. Annulation de voyage	7
B. Frais de modification	9
C. Transport manqué au départ	11
D. Transport supprimé	11
E. Correspondance manquée	12
F. Arrivée retardée	12
G. Assistance médicale d'urgence	12
H. Prestations de services pendant votre voyage	14
EXCLUSIONS GÉNÉRALES	14
REMARQUES EN CAS DE SINISTRE	15
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	16

DEFINITIONS

Cette section contient des définitions des mots apparaissant en italique dans ces CGA.

<i>Accident de la circulation</i>	Événement inattendu et involontaire lié à la circulation routière, entraînant des <i>blessures</i> , des dommages matériels ou les deux. Les <i>pannes de véhicule</i> sont exclues.
<i>Accompagnement médical</i>	Spécialiste mandaté par <i>notre</i> centrale d'appels d'urgence pour accompagner une personne malade ou <i>blessée</i> pendant son transport. Une personne chargée de l' <i>accompagnement médical</i> est formée pour la prise en charge médicale d'une personne devant être transportée. Il ne peut s'agir ni d'un ami, ni d'une <i>personne participant au voyage</i> , ni d'un <i>membre de la famille</i> .
<i>Acte de guerre</i>	Tout acte lié à une <i>guerre</i> , survenant au cours d'une <i>guerre</i> ou la déclenchant directement.
<i>Acte de terrorisme</i>	Un acte, incluant mais ne se limitant pas à l'usage de la force ou de la violence, de toute personne ou groupe(s) de personnes, agissant seul ou au nom ou en relation avec toute(s) organisation(s), qui constitue un <i>acte de terrorisme</i> tel que reconnu par les autorités gouvernementales ou par les lois de <i>votre</i> pays de résidence, et qui est commis à des fins politiques, religieuses, ethniques et/ou idéologiques, incluant l'intention d'influencer tout gouvernement et/ou de faire peur au public, ou à toute partie du public. Il n'inclut pas les <i>dangers politiques</i> , la <i>guerre</i> ou les <i>actes de guerre</i> .
<i>Acte illégitime</i>	Acte qui enfreint le droit à l'endroit où il est commis.
<i>Activité en altitude</i>	Activité comportant ou envisageant le fait de franchir l'altitude de 4'500 mètres autrement qu'en tant que passager d'un avion de ligne.
<i>Bagages</i>	Propriété personnelle que <i>vous</i> emportez ou acquérez au cours de <i>votre voyage</i> .
<i>Billet de train</i>	Billet pour un trajet en train hors réseau Transilien, réservé exclusivement sur le site www.sncf-connect.com , dont les dates et heures figurent sur <i>votre</i> confirmation de réservation et couvert par le <i>contrat d'assurance</i> .
<i>Blessure</i>	Atteinte physique corporelle.
<i>Catastrophe naturelle</i>	Événement météorologique ou environnemental de grande ampleur qui endommage des biens, interrompt des services essentiels de circulation ou de ravitaillement ou met des personnes en danger, y compris un tremblement de terre, un incendie, une crue, un ouragan ou une <i>éruption volcanique</i> , sans s'y limiter.
Chien d'assistance	Tous les chiens qui sont entraînés individuellement pour accomplir des tâches ou des actes en faveur d'une personne en situation de handicap, y compris les handicaps physiques, sensoriels, psychiques ou mentaux. Exemples de tâches ou d'activités sans s'y limiter: guider les personnes aveugles, avertir les personnes sourdes-muettes et tirer un fauteuil roulant. D'autres espèces animales, sauvages ou domestiques, formées ou non, ne sont pas considérées comme des <i>chiens d'assistance</i> . L'effet défensif de la présence d'un animal et la procuration d'un soutien émotionnel, de bien-être, de confort ou de compagnie ne sont pas considérés comme des tâches ou des actes au sens de cette définition.
<i>Colocataires</i>	Personne avec laquelle <i>vous</i> vivez actuellement et qui est âgée d'au moins 18 ans.
Contrat d'assurance	Couverture d'assurance voyage souscrite. Le <i>contrat d'assurance</i> englobe la police d'assurance, les conditions générales d'assurance (CGA) et les informations aux clients conformément à la LCA, y compris l'aperçu des couvertures.
<i>Cyberrisque</i>	Perte, dommage, action en responsabilité, créances, coûts ou dépenses de quelque nature que ce soit, directement ou indirectement occasionnés, résultant ou en lien avec un ou plusieurs cas suivants: <ol style="list-style-type: none">1. Toute action non autorisée, frauduleuse ou illégale, ainsi que la menace d'une telle action, qui concerne l'accès à un <i>système informatique</i>, son traitement, son utilisation ou son exploitation;2. Toute erreur ou omission en relation avec l'accès à un <i>système informatique</i>, son traitement, son utilisation ou son exploitation;3. Toute indisponibilité partielle ou totale ou toute défaillance de l'accès à un <i>système informatique</i>, à son traitement, à son utilisation ou à son exploitation; ou4. Toute forme de perte d'utilisation, de restriction de fonction, de réparation, de remplacement, de restauration ou de récupération de données, y compris toutes les contre-valeurs de ces données.
<i>Danger politique</i>	Un ou plusieurs des éléments suivants: <ul style="list-style-type: none">- tout événement, toute résistance organisée ou toute action visant ou impliquant l'intention de renverser, de supplanter ou de changer, en dehors des procédures légales normales, le chef d'État en place, un responsable élu ou nommé, un gouvernement ou un groupe politique ou dirigeant organisé;- nationalisation;- saisie;- expropriation;- séquestration;- réquisition;- révolution;- émeutes;

	<ul style="list-style-type: none"> - rébellion; - désordres; - prise de pouvoir militaire et autre.
<i>Date de début du voyage</i>	La <i>date de début du voyage</i> que <i>vous</i> avez choisie initialement, selon <i>votre</i> plan de voyage.
<i>Domicile principal</i>	<i>Votre</i> adresse de domicile fixe à des fins juridiques et fiscales.
<i>Entreprise de transport</i>	<p>Entreprise autorisée pour le transport de personnes d'une ville à l'autre dans un cadre commercial moyennant paiement, par voie terrestre, aérienne ou maritime. Ne sont pas concernés:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les sociétés de location de véhicules; 2. les entreprises de transport personnelles ou non commerciales; 3. transport charter, à l'exception d'un transport de groupe affrété par <i>votre</i> tour-opérateur; ou 4. <i>transports publics</i>.
<i>Épidémie</i>	Maladie contagieuse désignée ou reconnue comme <i>épidémie</i> par un représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou par une autorité gouvernementale officielle.
<i>Escalade</i>	Activité nécessitant des baudriers, des cordes, des boucles de sécurité, des crampons ou des piolets. L'escalade de loisirs surveillée, dans un environnement artificiel, n'est pas comprise.
<i>Europe</i>	Font partie de l'Europe tous les États rattachés au continent européen ainsi que les îles de la Méditerranée, les Îles Canaries, Madère et les pays riverains de la Méditerranée qui ne font pas partie de l'Europe. L'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Géorgie jusqu'à la crête de l'Oural en constituent la limite orientale au nord de la Turquie.
<i>Événements assurés</i>	Situations ou événements spécifiquement cités pour lesquels <i>vous</i> êtes assuré dans le cadre de ce <i>contrat d'assurance</i> .
<i>Frais de modification</i>	Les frais facturés par SNCF Connect, liés à l'échange ou à la demande de remboursement du <i>billet de train</i> par <i>vos</i> soins (hors frais supplémentaires liés à l'achat du nouveau <i>billet de train</i>).
<i>Grève de travail</i>	Arrêt ou ralentissement organisé et délibéré du travail par un groupe d'employés ou refus de travailler par des employés afin d'amener leur employeur à satisfaire ou à accepter leurs revendications. Cela ne couvre pas les grèves étendues ou générales des travailleurs ou du public dans une communauté, un État, une région ou un pays. Cela ne couvre pas non plus les grèves qui atteignent le niveau de <i>troubles intérieurs</i> ou de <i>danger politique</i> ou qui y sont liées.
<i>Guerre</i>	Un état ou une période de conflit armé hostile, de guerre civile ou d'action militaire ou paramilitaire entre deux ou plusieurs des acteurs suivants : une nation, un État, un gouvernement, un territoire ou un groupe politique ou dirigeant organisé. Cela inclut tout acte ou événement directement lié à un tel conflit ou à une telle action, ou qui déclenche directement un tel conflit ou une telle action. Cette définition s'applique indépendamment du fait que la <i>guerre</i> ait été officiellement ou formellement déclarée.
<i>Hébergement</i>	Hôtel ou tout autre type d'hébergement que <i>vous</i> avez réservé ou dans lequel <i>vous</i> logez, ce qui <i>vous</i> occasionne des frais.
<i>Hôpital</i>	Établissement de soins aigus dont la tâche principale est de diagnostiquer et de traiter les personnes malades et <i>blessées</i> sous surveillance <i>médicale</i> . Celui-ci doit: <ol style="list-style-type: none"> 1. fournir principalement des prestations diagnostiques stationnaires et thérapeutiques; 2. avoir des services médicaux bien établis et une unité de grosse chirurgie; et 3. disposer des autorisations nécessaires.
<i>Inhabitabile</i>	Les dommages occasionnés par une <i>catastrophe naturelle</i> , un incendie ou une crue, un vol avec effraction, une tempête ou un dommage matériel (y compris les coupures prolongées de l'approvisionnement en électricité, en gaz ou en eau), sont tels qu'une personne raisonnable considère son <i>domicile principal</i> ou son lieu de destination comme inaccessible ou inutilisable.
<i>Intempéries</i>	Conditions météorologiques exceptionnellement dangereuses, y compris tempête, ouragan, tornade, brouillard, grêle, fortes pluies, tempête de neige ou pluie verglaçante, sans s'y limiter.
<i>Médecin</i>	Une personne légalement autorisée à exercer la profession de <i>médecin</i> ou de dentiste et qui dispose, si nécessaire, d'une licence. Il ne peut s'agir ni de <i>vous</i>, ni d'une <i>personne participant au voyage</i>, d'un <i>membre de votre famille</i>, d'un <i>membre de la famille d'une personne participant au voyage</i>, de la personne malade ou <i>blessée</i> ou d'une autre personne qui profite directement de <i>votre</i> droit.
<i>Membre de la famille</i>	<p><i>Votre</i> <i>vos</i>:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. conjoint (en raison d'un mariage, d'un partenariat enregistré ou d'un partenariat); 2. <i>colocataires</i>; 3. parents et beaux-parents; 4. enfants, enfants de votre conjoint, enfants recueillis, enfants adoptifs ou enfants pour lesquels une <i>procédure d'adoption</i> est actuellement en cours; 5. frères et sœurs; 6. grands-parents et petits-enfants; 7. parents suivants de <i>votre</i> conjoint: mère, père, fils, fille, frère, sœur et grands-parents;

	<p>8. tantes, oncles, nièces et neveux;</p> <p>9. tuteur en vertu de la loi et personnes sous tutelle; et</p> <p>10. fille au pair.</p>
<i>Nécessité médicale</i>	Traitement nécessaire dans le cadre de <i>vo</i> tre maladie ou <i>bles</i> sure ou de <i>vos</i> troubles de santé selon <i>vos</i> symptômes, afin d'éviter d'autres dommages physiques. Ce traitement doit correspondre aux normes de la pratique médicale éprouvée et ne sert ni <i>vo</i> tre confort ni celui du prestataire.
<i>Nous, notre/nos</i>	L'assureur est AWP P&C S.A., Saint-Ouen (Paris), succursale de Wallisellen (Suisse), dont le siège est établi à Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen.
<i>Pandémie</i>	Épidémie désignée ou reconnue comme <i>pandémie</i> par un représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou par une autorité gouvernementale officielle.
<i>Panne de véhicule</i>	Incident mécanique soudain et imprévu empêchant la conduite normale du véhicule, y compris un problème électrique, un pneu crevé ou une perte de liquide (à l'exception du manque de carburant).
<i>Personnes participant au voyage</i>	Personne ou <i>chien d'assistance</i> qui voyage avec <i>vous</i> dans le cadre de <i>vo</i> tre voyage, également en tant qu'accompagnateur. Un guide de groupe ou de voyage n'est pas considéré comme une <i>personne participant au voyage</i> , à moins que <i>vous</i> ne partagiez la même chambre que le guide de groupe ou de voyage.
Procédure d'adoption	Procédure juridique obligatoire ou rendez-vous auquel <i>vo</i> tre participation en tant que futurs parents adoptifs est prescrite par la loi, afin que <i>vous</i> puissiez adopter légalement un enfant mineur.
<i>Quarantaine</i>	Restriction involontaire obligatoire de la liberté sur ordre ou autre instruction officielle d'un gouvernement, d'une autorité publique ou du capitaine d'un navire à usage commercial, sur lequel <i>vous</i> avez réservé un trajet durant <i>vo</i> tre voyage, dans le but d'empêcher la propagation d'une maladie contagieuse à laquelle <i>vous</i> ou une <i>personne participant au voyage</i> avez été exposés.
<i>Remboursement</i>	L'argent, l'avoir ou le bon d'achat pour un futur voyage que <i>vous</i> devez obtenir à juste titre d'un <i>voyagiste</i> ou tous les avoirs, restitutions ou remboursements de frais auxquels <i>vous</i> avez droit à l'égard de <i>vo</i> tre employeur, d'une autre compagnie d'assurance, d'un émetteur de carte de crédit ou d'une autre personne morale.
<i>Système informatique</i>	Tout ordinateur, tout matériel, tout logiciel ou tout système de communication ou appareil électronique (y compris, mais sans s'y limiter, les smartphones, ordinateurs portables, tablettes, appareils portables), tout serveur, tout cloud, tout microcontrôleur ou système similaire, y compris tous les appareils d'entrée, de sortie, d'enregistrement des données, les composants réseau ou les dispositifs de sauvegarde des données associés.
<i>Transports publics</i>	Moyens de transport locaux, régionaux ou autres moyens de déplacement urbains (tels que trains, bus urbains, tramways, métros, ferrys, taxis, location de véhicules avec chauffeur ou autres moyens de transport de ce type) qui <i>vous</i> transportent ou transportent une <i>personne participant au voyage</i> , moyennant paiement, dans un rayon de moins de 150 km.
<i>Troubles de santé existants</i>	<i>Blessures</i> et maladies qui existaient déjà avant la souscription de l'assurance, la réservation du voyage ou le début du voyage, ainsi que leurs séquelles, complications, leur aggravation ou rechute, qu'elles aient été connues ou non de la personne. Les maladies chroniques ne sont pas considérées comme des <i>troubles de santé existants</i> si aucune complication, aggravation ou rechute n'est survenue au cours des 30 jours avant la souscription de l'assurance ou de la réservation du voyage ou au cours des 180 jours avant le début du voyage.
<i>Troubles intérieurs</i>	Protestations publiques, grèves, émeutes, manifestations, rassemblements illégaux ou exactions dans une communauté, une région ou un pays, impliquant des actes de violence, la destruction de biens publics ou privés, l'anarchie, la désobéissance ou l'entrave à la liberté d'accès ou de circulation dans des lieux publics par des rassemblements de deux personnes ou plus. Ce terme n'englobe pas les incidents qui atteignent le niveau d'un <i>danger politique</i> , d'un <i>acte de terrorisme</i> , d'une <i>guerre</i> ou d'un <i>acte de guerre</i> , ou qui y sont liés.
<i>Vandalisme</i>	Tout acte illicite entraînant intentionnellement la détérioration ou la destruction d'un bien public ou privé.
<i>Vous, votre/vos</i>	Toutes les personnes mentionnées en tant qu'assurées dans la police d'assurance et voyageant avec un <i>billet de train</i> réservé sur le site www.sncf-connect.com .
<i>Voyage</i>	Billet aller simple ou billet aller-retour réservé sur le site www.sncf-connect.com , pour lequel <i>vous</i> avez souscrit ce <i>contrat d'assurance</i> .
<i>Voyagiste</i>	Agence de voyage, tour-opérateur, <i>entreprise de transport</i> , hôtel, prestataire de croisières ou autre prestataire de services de voyage.

DÉBUT ET FIN DE VOTRE COUVERTURE

Le début et la fin de la couverture de *votre contrat d'assurance* sont indiqués dans *votre police d'assurance*. Le *contrat d'assurance* prend effet le jour de la réception de *votre* souscription et du paiement intégral de la prime. La souscription et le paiement intégral de la prime doivent *nous* être parvenus avant la *date de début du voyage* ou à la *date de début du voyage*.

La couverture est accordée uniquement pour les dommages survenus pendant la durée de validité de *votre contrat d'assurance*.

Sauf en cas de *voyage* d'une journée, les dates de départ et de retour que vous avez indiquées au moment de la conclusion sont comptabilisées comme deux jours de voyage distincts dans *notre* calcul de la durée de *votre voyage*.

Votre contrat d'assurance prend fin à la fin de la couverture indiquée dans *votre police d'assurance*. Il y a néanmoins des situations dans lesquelles *votre contrat d'assurance* peut éventuellement prendre fin à une autre date. Si *votre contrat d'assurance* a été souscrit dans le cadre d'une réservation aller simple, *votre* fin de couverture est la date de retour prévue de *votre voyage* selon *vos* documents de voyage (qui ne doit pas dépasser 30 jours après la *date de début du voyage* mentionnée dans *vos* documents de voyage). En outre, *votre contrat d'assurance* prendra fin au plus tôt aux moments suivants:

1. à 23h59 le jour où *vous nous* communiquez *votre demande d'annulation de voyage* ou des frais de modification;
2. à 23h59 le jour où *vous* terminez *votre voyage*, devez mettre fin prématurément à *votre voyage*;
3. à 23h59 le jour où *vous* arrivez dans un établissement médical pour la poursuite des soins médicaux, devez mettre fin à *votre voyage* pour des raisons médicales; ou
4. à 23h59 le 30^e jour du *voyage*.

Toutefois, si *votre voyage de retour* est retardé en raison d'un *événement assuré*, *nous* prolongeons la durée de *votre couverture* jusqu'à ce que *vous* soyez en mesure de retourner à *votre* lieu de départ ou *domicile principal* ou jusqu'au jour de *votre* admission dans un établissement médical aux fins de soins consécutifs à un rapatriement médical ou une interruption de voyage, la date la plus proche étant retenue.

Veillez noter que ce *contrat d'assurance s'applique à un voyage* spécifique et ne peut pas être prolongé.

DESCRIPTION DES COMPOSANTES D'ASSURANCE

Dans cette section, *nous* décrivons les différents types de composantes d'assurance qui font partie de *votre contrat d'assurance*. *Nous* expliquons chaque composante d'assurance et les conditions particulières devant être remplies pour la couverture. Veuillez tenir compte des éventuelles exclusions.

A. Annulation de voyage

Si *vous* devez annuler *votre billet de train* non remboursable par SNCF Connect, à la suite de l'un des *événements assurés* mentionnés ci-dessous, *nous* *vous* remboursons *vos* frais de *billet de train* prépayés, acomptes et frais d'annulation (déduction faite des remboursements reçus) jusqu'à concurrence de la somme d'assurance maximale de la composante d'assurance «Annulation de voyage», mentionnée dans *votre* aperçu de la couverture. Veuillez noter que cette composante d'assurance n'est valable qu'avant le début de *votre voyage*.

REMARQUE: *nous* ne *vous* rembourserons pas les coûts et/ou frais liés à *votre voyage* qui relèvent de la responsabilité de *votre voyageur*.

REMARQUE: *Vous* devez notifier SNCF Connect de l'annulation du *billet de train* avant le départ du train sur le site www.sncf-connect.com ou directement à SNCF Connect. Si *votre* billet permet une annulation dans un délai prédéfini après le départ, *vous* devez informer SNCF Connect de l'annulation au plus tard dans ce délai sur le site www.sncf-connect.com ou directement à SNCF Connect.

Événements assurés:

1. *Vous* ou une *personne participant au voyage* tombez malades ou *vous vous* blessez ou *vous* présentez des troubles de santé (y compris le diagnostic d'une maladie épidémique ou pandémique) d'une gravité telle que *vous* devez annuler *votre voyage*.

La condition suivante s'applique:

- a. La recommandation médicale *vous* est faite, ou à une *personne participant au voyage*, d'annuler *votre voyage*, avant même que *vous* ne l'ayez annulé.

2. Un *membre de la famille* ne voyageant pas avec *vous*, tombe malade, se blesse ou présente des troubles de santé (y compris le diagnostic d'une maladie épidémique ou pandémique).

La condition suivante s'applique:

- a. La maladie, la blessure ou les troubles de santé doivent être considérés par un *médecin* comme engageant le pronostic vital ou nécessitant une hospitalisation.

3. *Vous* décédez ou une *personne participant au voyage*, un *membre de la famille*, *votre* remplaçant au travail, la personne responsable de garder *vos* enfants pendant *votre voyage* ou *votre chien d'assistance* décède le jour du début de la couverture de *votre contrat d'assurance* ou ultérieurement, mais avant *votre voyage*.

4. *Vous* ou une *personne participant au voyage* devez *vous* mettre en *quarantaine* avant le début du *voyage*, à la suite d'une exposition aux éléments suivants:
- une maladie contagieuse non *épidémique* ou *pandémique*; ou
 - une *épidémie* ou une *pandémie*, mais uniquement si les conditions suivantes sont remplies:
 - La *quarantaine* s'applique tout particulièrement à *vous* ou à une *personne participant au voyage*, c'est-à-dire que *vous* ou une *personne participant au voyage* avez reçu l'injonction ou la consigne spécifique et individuelle de *vous* mettre en *quarantaine* en raison d'une *épidémie* ou d'une *pandémie*; et
 - La *quarantaine* ne s'applique pas de manière générale ou étendue (a) à une partie ou à l'ensemble d'une population, d'une zone géographique, d'un bâtiment ou d'un bateau ou (b) à la région de destination, de provenance ou de transit de la personne effectuant le voyage. Cette condition (ii) s'applique également si *vous* ou la *personne participant au voyage* avez reçu l'injonction ou la consigne de *vous* placer en *quarantaine*.
5. *Vous* ou une *personne participant au voyage* êtes impliqués dans un *accident de la circulation* à la *date du début du voyage*.

Une des conditions suivantes doit être remplie:

- Retard de plus de 2 heures *vous* faisant manquer le train initialement réservé; ou
- vous* aviez pris les dispositions nécessaires pour arriver au moins 30 minutes avant l'heure de départ indiquée sur le *billet de train*.

6. *Vous* êtes sommé par le tribunal de comparaître dans le cadre d'une procédure judiciaire pendant *votre voyage*.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- La comparution n'est pas liée à *votre* profession (si *vous* comparez, par exemple, en *votre* qualité d'avocat, de juge, de greffier, d'officier des poursuites pénales ou d'auxiliaire juridique, cela ne serait pas couvert).
- la comparution n'est pas requise par une faute ou une cause personnelle.

7. *Votre domicile principal*, *votre* domicile secondaire, *votre* exploitation agricole ou les locaux professionnels si *vous* êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, deviennent *inhabitable*.
8. *Vous-même*, *votre* conjoint ou une *personne participant au voyage* recevez un licenciement de l'employeur après la souscription du *contrat d'assurance*.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- La résiliation n'est pas la cause de *votre* faute ou à la faute de *votre* conjoint ou de la *personne participant au voyage*;
- l'engagement était prévu pour une durée indéterminée; et
- la relation de travail doit avoir duré au moins trois mois consécutifs.

9. *Vous* ou une *personne participant au voyage* trouvez, après la date de souscription de *votre* *contrat d'assurance*, une activité lucrative à durée indéterminée ou un stage rémunéré qui nécessite une présence sur le lieu de travail pendant les dates de voyage initialement prévues.

Une des conditions suivantes doit être remplie:

- Vous* êtes inscrit comme demandeur d'emploi; ou
- vous* avez un contrat de travail à durée déterminée au moment de la réservation, qui sera transformé en contrat à durée indéterminée ou prolongé pour au moins 3 mois consécutifs.

10. *Votre domicile principal* ou celui d'une *personne participant au voyage* est transféré à long terme d'au moins 150 km en raison du déménagement de *votre* employeur actuel ou de celui d'une *personne participant au voyage*. Cet événement inclut le transfert de *votre domicile principal* en raison du déménagement de l'employeur actuel de *votre* conjoint.

11. *Vous* ou une *personne participant au voyage* devez participer, pendant *votre voyage*, à un rendez-vous dans le cadre d'une *procédure d'adoption*.

12. *Vous* êtes convoqué pour *votre* transplantation d'organe pendant *votre voyage*.

13. *Vous* êtes convoqué pour *vous* rendre à un examen de rattrapage pendant *votre voyage*.

La condition suivante s'applique:

- L'échec de l'examen n'est pas connu au moment de la réservation.

14. *Vos* documents de voyage nécessaires ou ceux d'une *personne participant au voyage* sont volés.

La condition suivante s'applique:

- Vous* devez prouver que *vous* avez essayé d'obtenir des autorités appropriées des documents de remplacement qui *vous* auraient permis de respecter les *dates de voyage* initialement prévues.

15. Une *catastrophe naturelle* se produit dans la ou les localités de *votre* destination.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- La *catastrophe naturelle* entraîne des dommages matériels ou corporels;

- b. les autorités déconseillent de voyager ou de séjourner dans la zone de *vo*tre destination;
 - c. la *date de début du voyage* se situe dans les 15 jours suivant la survenance de la *catastrophe naturelle*; et
 - d. aucun événement similaire ne s'est produit dans la région de *vo*tre destination au cours des 15 jours précédant la réservation du *voyage*.
16. *Vo*us ou une *personne participant au voyage* êtes divorcés ou séparés par voie judiciaire au début de la couverture ou à une date ultérieure, mais avant la *date de début du voyage* prévue.
17. *Vo*tre **véhicule** ou celui d'une *personne participant au voyage* subit une *panne de véhicule* sur la route vers la gare ferroviaire de départ de *vo*tre *voyage*, nécessitant l'intervention d'un professionnel et survenant dans les 48 heures précédant le départ.
18. Le *transport public* que *vo*us souhaitez utiliser pour *vo*us rendre à la gare ferroviaire de départ est en *panne de véhicule*.

La condition suivante s'applique:

- a. Retard de plus de 2 heures par rapport à l'heure d'arrivée prévue, *vo*us faisant manquer le transport réservé au moment du départ et à condition que *vo*us ayez pris des dispositions pour arriver au moins 30 minutes avant l'heure de départ indiquée sur *vo*tre *billet de train*.
19. Un *acte de terrorisme* survient dans les 30 jours précédant le *début du voyage*, dans un rayon de 100 kilomètres d'une localité dans laquelle *vo*us *vo*us rendez au cours de *vo*tre *voyage* conformément à *vo*tre plan de *voyage* initial.

La condition suivante s'applique:

- a. Aucun *acte de terrorisme* ne doit avoir eu lieu dans un rayon de 40 kilomètres de la localité dans les 30 jours précédant le début de la couverture de *vo*tre **contrat d'assurance**.
20. *Vo*us ou une *personne participant au voyage* devez travailler pendant le *voyage* prévu.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- a. *Vo*us êtes un employé nécessitant l'autorisation de son employeur pour prendre ou modifier des jours de vacances;
- b. *vo*us aviez, au moment de la réservation de *vo*tre *voyage*, l'autorisation de *vo*tre employeur de prendre vos vacances à ces dates; et
- c. vos dates de vacances sont annulées par *vo*tre employeur.

21. Un retard des *transports publics* ou un retard du vol que *vo*us avez pris pour *vo*us rendre à la gare ferroviaire de départ.

La condition suivante s'applique:

- a. Retard des *transports publics* ou du vol par rapport à l'heure d'arrivée prévue, qui *vo*us fait manquer le train réservé, et à condition que *vo*us ayez pris des dispositions pour arriver au moins 30 minutes avant l'heure de départ indiquée sur *vo*tre *billet de train*.
22. Les autorités du pays de destination ou de transit *vo*us refusent un visa de touriste ou le refusent à une *personne participant au voyage*.

B. Frais de modification

Si *vo*us devez modifier *vo*tre *billet de train* échangeable ou remboursable par SNCF Connect, à la suite de l'un des événements assurés mentionnés ci-dessous, nous *vo*us remboursons vos frais de modification jusqu'à concurrence de la somme d'assurance maximale de la composante d'assurance «Frais de modification», mentionnée dans *vo*tre aperçu de la couverture.

REMARQUE: nous ne *vo*us rembourserons pas les coûts et/ou frais liés à *vo*tre *voyage* qui relèvent de la responsabilité de *vo*tre *voyagiste*.

REMARQUE: Veuillez noter que la modification de *vo*tre *billet de train* doit être effectuée sur le site www.sncf-connect.com ou directement à SNCF Connect dans le délai fixé par SNCF Connect.

Cette composante d'assurance ne peut pas être combinée avec la composante d'assurance «Annulation de voyage».

Événements assurés:

1. *Vo*us tombez malades ou *vo*us *vo*us blessez ou *vo*us présentez des troubles de santé (y compris le diagnostic d'une maladie *épidémique* ou *pandémique*) d'une gravité telle que *vo*us devez annuler *vo*tre *voyage*.

La condition suivante s'applique:

- a. La *recommandation médicale* *vo*us est faite d'annuler *vo*tre *voyage*, avant même que *vo*us ne l'ayez annulé.
2. Un *membre de la famille* ne voyageant pas avec *vo*us, tombe malade, se *blesse* ou présente des troubles de santé (y compris le diagnostic d'une maladie *épidémique* ou *pandémique*).

La condition suivante s'applique:

- a. La maladie, la *blesse*ure ou les troubles de santé doivent être considérés par un *médecin* comme engageant le pronostic vital ou nécessitant une hospitalisation.
3. *Vo*us décédez ou un *membre de la famille*, *vo*tre remplaçant au travail, la personne responsable de garder vos enfants pendant *vo*tre *voyage* ou *vo*tre *chien d'assistance* décède le jour du début de la couverture de *vo*tre **contrat d'assurance** ou ultérieurement, mais avant *vo*tre *voyage*.

4. Vous devez vous mettre en *quarantaine* avant le début du *voyage*, à la suite d'une exposition aux éléments suivants:
- une maladie contagieuse non *épidémique* ou *pandémique*; ou
 - une *épidémie* ou une *pandémie*, mais uniquement si les conditions suivantes sont remplies:
 - La *quarantaine* s'applique tout particulièrement à vous, c'est-à-dire que vous avez reçu l'injonction ou la consigne spécifique et individuelle de vous mettre en *quarantaine* en raison d'une *épidémie* ou d'une *pandémie*; et
 - La *quarantaine* ne s'applique pas de manière générale ou étendue (a) à une partie ou à l'ensemble d'une population, d'une zone géographique, d'un bâtiment ou d'un bateau ou (b) à la région de destination, de provenance ou de transit de la personne effectuant le voyage. Cette condition (ii) s'applique également si vous avez reçu l'injonction ou la consigne de vous placer en *quarantaine*.
5. Vous ou une *personne participant au voyage* êtes impliqués dans un *accident de la circulation* à la date du début du voyage.

Une des conditions suivantes doit être remplie:

- Retard de plus de 2 heures vous faisant manquer le train initialement réservé; ou
- vous aviez pris les dispositions nécessaires pour arriver au moins 30 minutes avant l'heure de départ indiquée sur le *billet de train*.

6. Vous êtes sommé par le tribunal de comparaître dans le cadre d'une procédure judiciaire pendant *votre voyage*.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- La comparution n'est pas liée à *votre* profession (si vous comparez, par exemple, en *votre* qualité d'avocat, de juge, de greffier, d'officier des poursuites pénales ou d'auxiliaire juridique, cela ne serait pas couvert).
- la comparution n'est pas requise par une faute ou une cause personnelle.

7. *Votre domicile principal, votre* domicile secondaire, *votre* exploitation agricole ou les locaux professionnels si vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, deviennent *inhabitable*.
8. Vous-même, *votre* conjoint ou une *personne participant au voyage* recevez un licenciement de l'employeur après la souscription du *contrat d'assurance*.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- La résiliation n'est pas la cause de *votre* faute ou à la faute de *votre* conjoint ou de la *personne participant au voyage*.
- l'engagement était prévu pour une durée indéterminée; et
- la relation de travail doit avoir duré au moins trois mois consécutifs.

9. Vous ou une *personne participant au voyage* trouvez, après la date de souscription de *votre contrat d'assurance*, une activité lucrative à durée indéterminée ou un stage rémunéré qui nécessite une présence sur le lieu de travail pendant les dates de voyage initialement prévues.

Une des conditions suivantes doit être remplie:

- Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi; ou
- vous avez un contrat de travail à durée déterminée au moment de la réservation, qui sera transformé en contrat à durée indéterminée ou prolongé pour au moins 3 mois consécutifs.

10. *Votre domicile principal* ou celui d'une *personne participant au voyage* est transféré à long terme d'au moins 150 km en raison du déménagement de *votre employeur actuel* ou de celui d'une *personne participant au voyage*. Cet événement inclut le transfert de *votre domicile principal* en raison du déménagement de l'employeur actuel de *votre* conjoint.

11. Vous ou une *personne participant au voyage* devez participer, pendant *votre voyage*, à un rendez-vous dans le cadre d'une *procédure d'adoption*.

12. Vous êtes convoqué pour *votre* transplantation d'organe pendant *votre voyage*.

13. Vous êtes convoqué pour vous rendre à un examen de rattrapage pendant *votre voyage*.

La condition suivante s'applique:

- L'échec de l'examen n'est pas connu au moment de la réservation.

14. Vos documents de voyage nécessaires ou ceux d'une *personne participant au voyage* sont volés.

La condition suivante s'applique:

- Vous devez prouver que vous avez essayé d'obtenir des autorités appropriées des documents de remplacement qui vous auraient permis de respecter les *dates de voyage* initialement prévues.

15. Une *catastrophe naturelle* se produit dans la ou les localités de *votre* destination.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- La *catastrophe naturelle* entraîne des dommages matériels ou corporels;
- les autorités déconseillent de voyager ou de séjourner dans la zone de *votre* destination;
- la *date de début du voyage* se situe dans les 15 jours suivant la survenance de la *catastrophe naturelle*; et
- aucun événement similaire ne s'est produit dans la région de *votre* destination au cours des 15 jours précédant la réservation du *voyage*.

16. *Vous* ou une *personne participant au voyage* êtes divorcés ou séparés par voie judiciaire au début de la couverture ou à une date ultérieure, mais avant la *date de début du voyage* prévue.
17. *Votre véhicule* ou celui d'une *personne participant au voyage* subit une *panne de véhicule* sur la route vers la gare ferroviaire de départ de *votre voyage*, nécessitant l'intervention d'un professionnel et survenant dans les 48 heures précédant le départ.
18. Le *transport public* que *vous* souhaitez utiliser pour *vous* rendre à la gare ferroviaire de départ est en *panne de véhicule*.

La condition suivante s'applique:

- a. Retard de plus de 2 heures par rapport à l'heure d'arrivée prévue, *vous* faisant manquer le transport réservé au moment du départ et à condition que *vous* ayez pris des dispositions pour arriver au moins 30 minutes avant l'heure de départ indiquée sur *votre billet de train*.
19. Un *acte de terrorisme* survient dans les 30 jours précédant le *début du voyage*, dans un rayon de 100 kilomètres d'une localité dans laquelle *vous* vous rendiez au cours de *votre voyage* conformément à *votre* plan de *voyage* initial.

La condition suivante s'applique:

- a. Aucun *acte de terrorisme* ne doit avoir eu lieu dans un rayon de 40 kilomètres de la localité dans les 30 jours précédant le début de la couverture de *votre contrat d'assurance*.
20. *Vous* ou une *personne participant au voyage* devez travailler pendant le *voyage* prévu.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- a. *Vous* êtes un employé nécessitant l'autorisation de son employeur pour prendre ou modifier des jours de vacances;
 - b. *vous* aviez, au moment de la réservation de *votre voyage*, l'autorisation de *votre* employeur de prendre vos vacances à ces dates; et
 - c. vos dates de vacances sont annulées par *votre* employeur.
21. Un retard des *transports publics* ou un retard du vol que *vous* avez pris pour *vous* rendre à la gare ferroviaire de départ.

La condition suivante s'applique:

- a. Retard des *transports publics* ou du vol par rapport à l'heure d'arrivée prévue, qui *vous* fait manquer le train réservé, et à condition que *vous* ayez pris des dispositions pour arriver au moins 30 minutes avant l'heure de départ indiquée sur *votre billet de train*.
22. Les autorités du pays de destination ou de transit *vous* refusent un visa de touriste ou le refusent à une *personne participant au voyage*.

C. Train manqué au départ

Si *vous* manquez *votre* train à la gare de départ parce que le moyen de transport que *vous* avez utilisé pour *vous* rendre à la gare est affecté par l'un des *événements assurés* mentionnés ci-dessous, nous *vous* remboursons les frais de transport que *vous* avez engagés jusqu'à ce que *vous* atteigniez votre destination, à condition que le *billet de train* n'ait pas été remboursé par SNCF Connect, jusqu'à concurrence de la somme d'assurance maximale de la composante d'assurance «Train manqué au départ», mentionnée dans *votre* aperçu de la couverture.

REMARQUE: Nous ne *vous* remboursons pas les coûts et/ou frais liés à *votre voyage* qui sont à la charge de *votre entreprise de transport* ou de *votre voyageur*.

Événements assurés:

1. Une *panne de véhicule* ou un *accident de la circulation* du moyen de transport que *vous* utilisez pour *vous* rendre à la gare ferroviaire de départ.
2. Une grève, sauf si elle avait été annoncée ou si des menaces planaient avant la souscription de *votre contrat d'assurance*.

Cette composante d'assurance ne peut pas être combinée avec les composantes d'assurance «Annulation de voyage», «Frais de modification de réservation» et «Correspondance manquée».

Les événements suivants ne sont pas couverts:

1. Tout changement d'horaire par *l'entreprise de transport* prévue pour le *voyage*;
2. *votre* non-admission à bord, consécutive à un comportement jugé agressif et/ou dangereux ou *votre* non-respect de l'heure d'embarquement;
3. manque de carburant du moyen de transport utilisé par *vous* pour *vous* rendre à la gare ferroviaire de départ.

D. Train supprimé

Si le train indiqué sur *votre billet de train* est annulé pour l'un des *événements assurés* mentionnés ci-dessous, nous *vous* remboursons les frais de voyage (aller et retour) que *vous* avez engagés pour *vous* rendre à la gare ferroviaire de départ, jusqu'à concurrence de la somme d'assurance maximale de la composante d'assurance «Train supprimé», mentionnée dans *votre* aperçu de la couverture.

Événements assurés:

1. Tout événement, non imputable à SNCF Connect ou tout autre transporteur ferroviaire du *billet de train*, entraînant la suppression du train par lequel vous deviez voyager

REMARQUE: *Nous ne vous*remboursons pas les coûts et/ou frais liés à *votre voyage* qui sont à la charge de *votre entreprise de transport* ou de *votre voyageur*.

Les événements suivants ne sont pas couverts:

1. Les trains supprimés/annulés suite à un événement dont la responsabilité incombe à SNCF Connect ou à tout autre transporteur ferroviaire du *billet de train*, sauf cas de force majeure;
2. les trains supprimés suite à une *grève de travail* du personnel de SNCF Connect.

E. Correspondance manquée

Si *votre* premier train est retardé et que *vous* avez manqué *votre* correspondance, *nous* vous remboursons les frais de transport par tout moyen de transport dans la limite des disponibilités le jour de la nouvelle réservation (train, taxi, bus, covoiturage, location de voiture) vers le lieu de destination prévu, **jusqu'à concurrence de la somme d'assurance maximale de la composante d'assurance «Correspondance manquée»**, mentionnée dans *votre* aperçu de la couverture.

REMARQUE: *Nous ne vous*remboursons pas les coûts et/ou frais liés à *votre voyage* qui sont à la charge de *votre entreprise de transport* ou de *votre voyageur*.

IMPORTANT: Cette prestation n'est fournie que si SNCF Connect n'a pas été en mesure de *vous* proposer une solution alternative dans les 2 heures suivant l'heure d'arrivée effective du premier train.

Cette composante d'assurance ne peut pas être combinée avec la composante d'assurance «Train supprimé».

Les événements suivants ne sont pas couverts:

1. Les correspondances manquées qui ne seraient pas consécutives au retard à l'arrivée du premier transport;
2. les conséquences des retards de trains Transilien;
3. les conséquences du retrait temporaire ou définitif d'un transport ordonnée par les autorités administratives, ou de toute autre autorité, en ayant fait l'annonce plus de 24 heures avant *votre date de début du voyage*;
4. les conséquences d'un premier transport manqué sur lequel *vous* deviez voyager;
5. les retards consécutifs à tout événement mettant en péril *votre* sécurité pendant le *voyage* dès lors que la destination est déconseillée par une autorité publique de *votre* pays de résidence;
6. les retards pendant le trajet vers la gare ferroviaire de départ.

F. Arrivée retardée

Si, à l'arrivée, *votre* train est retardé d'une heure ou plus par rapport à l'heure indiquée sur le *billet de train*, nous vous remboursons les frais de taxi pour atteindre la destination prévue, à condition qu'aucun autre *transport public* ne soit disponible à l'heure d'arrivée effective, **jusqu'à concurrence de la somme d'assurance maximale de la composante d'assurance «Arrivée retardée»**, mentionnée dans *votre* aperçu de la couverture. La garantie est acquise systématiquement lorsque l'heure d'arrivée effective du train est après 19h00.

Cette composante d'assurance ne peut pas être combinée avec la composante d'assurance «Correspondance manquée».

Les événements suivants ne sont pas couverts:

1. **Les retards consécutifs au retrait temporaire ou définitif d'un transport, ordonné par les autorités administratives ou de toute autre autorité**, en ayant fait l'annonce plus de 24 heures avant l'heure de départ indiquée sur le *billet de train*;
2. les conséquences des trains supprimés.

G. Assistance médicale d'urgence

REMARQUE: Cette composante d'assurance ne s'applique qu'aux *voyages* aller-retour à l'étranger.

IMPORTANT:

- Cherchez immédiatement une aide d'urgence sur place si *votre* urgence nécessite des mesures immédiates et si le pronostic vital est engagé.
- *Nous ne sommes pas des prestataires de services d'urgence médicaux et ne pouvons pas être considérés comme tels.*
- *Nous* agissons dans le respect de toutes les lois et prescriptions nationales et internationales et *nos* services sont soumis aux autorisations des autorités compétentes sur place ainsi qu'aux restrictions de voyage et réglementaires en vigueur.

Transport d'urgence (*vous* serez transporté jusqu'à l'établissement médical approprié le plus proche)

Si *vous* tombez gravement malade, si *vous* vous blessez ou présentez de graves troubles de santé (y compris le diagnostic d'une maladie *épidémique* ou *pandémique*), *nous* prenons en charge les frais de transport d'urgence sur place entre le lieu de l'événement initial et un *médecin* ou un établissement médical sur place. Si *nous* constatons que les établissements médicaux sur place ne sont pas en mesure d'assurer un traitement médical approprié:

1. *notre* centrale d'appels d'urgence consultera le *médecin* sur place afin d'obtenir les informations nécessaires pour prendre des décisions appropriées concernant *votre* état de santé général;

2. *nous* trouverons l'hôpital ou tout autre établissement approprié et disponible le plus proche et organiserons et prendrons en charge *votre* transport jusqu'à cette structure; et
3. si *nous* organisons et prenons en charge un *accompagnement médical*, *nous* le faisons sur la base du constat de sa nécessité.

Les conditions suivantes s'appliquent aux points 1, 2 et 3:

- a. *vous* devez ou une personne mandatée par vos soins doit *nous* informer et *nous* devons organiser l'ensemble du transport au préalable. Si *nous* n'avons pas approuvé et organisé le transport, *nous* ne supportons les coûts que jusqu'à concurrence du montant que *nous* aurions dépensé si *nous* avions repris l'organisation. *Nous* déclinons toute responsabilité pour tout arrangement de transport que *nous* n'avons pas approuvé ou organisé;
- b. toutes les décisions relatives à *votre* transport doivent être prises par des professionnels de la santé agréés dans les pays où ils pratiquent;
- c. *vous* devez *vous* conformer aux décisions de *notre* centrale d'appels d'urgence. À défaut, *vous* *nous* dégagez de toute responsabilité pour les conséquences de *vos* décisions et *nous* *nous* réservons le droit de ne pas fournir de prestations;
- d. un ou plusieurs prestataire(s) de transports d'urgence doit/doivent être prêt(s) et en mesure de *vous* transporter de *votre* endroit de séjour actuel vers l'hôpital ou l'établissement déterminé.

Rapatriement médical (*nous* vous ramenons à *votre* domicile après *votre* prise en charge)

Si *vous* tombez gravement malade, si *vous* *vous* blessez ou subissez de graves troubles de santé (y compris le diagnostic d'une maladie épidémique ou pandémique) et si *notre* centrale d'appels d'urgence confirme avec le *médecin* traitant que votre état de santé n'est pas assez stable pour pouvoir être transporté, *nous*:

1. organisons *votre* voyage de retour par le biais d'une *entreprise de transport* professionnelle dans la même classe de services que celle que *vous* avez initialement réservée pour *votre* voyage de retour, dans la mesure où une autre classe de services n'est pas nécessaire sur le plan médical, et le prenons en charge, déduction faite des *remboursements* effectués pour les moyens de transport inutilisés. Le transport est effectué à destination de l'un des endroits suivants:
 - a. *votre* domicile principal;
 - b. un lieu de *votre* choix dans *votre* pays de domicile; ou
 - c. un établissement médical proche de *votre* domicile principal ou d'un lieu de *votre* choix dans *votre* pays de domicile. Dans tous les cas, l'établissement médical doit être prêt et en mesure de *vous* accueillir comme patient et doit être approuvé par *notre* centrale d'appels d'urgence comme médicalement adéquat pour la poursuite de *votre* traitement.
2. organisons et prenons en charge un *accompagnement médical* si *notre* centrale d'appels d'urgence constate que cela est nécessaire.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- a. un confort particulier doit être nécessaire pour votre transport (par exemple, si plus d'une place assise est médicalement nécessaire pour le transport);
- b. *vous* devez ou une personne mandatée par vos soins doit *nous* informer et *nous* devons organiser l'ensemble du transport au préalable. Si *nous* n'avons pas approuvé et organisé le transport, *nous* ne supportons les coûts que jusqu'à concurrence du montant que *nous* aurions dépensé si *nous* avions repris l'organisation. *Nous* déclinons toute responsabilité pour tout arrangement de transport que *nous* n'avons pas approuvé ou organisé;
- c. toutes les décisions concernant *votre* rapatriement doivent être prises par des professionnels de santé agréés dans les pays où ils pratiquent;
- d. *vous* devez *vous* conformer aux décisions de *notre* centrale d'appels d'urgence. À défaut, *vous* *nous* dégagez de toute responsabilité pour les conséquences de *vos* décisions et *nous* *nous* réservons le droit de ne pas fournir de prestations;
- e. un ou plusieurs prestataire(s) de transports d'urgence doit/doivent être prêt(s) et en mesure de *vous* transporter de *votre* endroit de séjour actuel vers le lieu de destination choisi.

Visite (*nous* permettons à un ami ou un *membre de la famille* de venir *vous* voir)

Si *vous* êtes hospitalisé (y compris l'hospitalisation en raison d'une maladie épidémique ou pandémique) pendant plus de 7 jours ou si, au cours de *votre* voyage, *votre* pronostic vital est engagé, *nous* organisons et prenons en charge le transport aller-retour d'un ami ou d'un *membre de la famille* en classe économique par une *entreprise de transport*, afin de lui permettre de *vous* rejoindre.

La condition suivante s'applique:

- a. *vous* devez ou une personne mandatée par vos soins doit *nous* informer et *nous* devons organiser l'ensemble du transport au préalable. Si *nous* n'avons pas approuvé et organisé le transport, *nous* ne supportons les coûts que jusqu'à concurrence du montant que *nous* aurions dépensé si *nous* avions repris l'organisation. *Nous* déclinons toute responsabilité pour tout arrangement de transport que *nous* n'avons pas approuvé ou organisé.

Rapatriement de proches (*nous* ramenons à leur domicile les mineurs et les personnes nécessitant une prise en charge)

En cas de décès durant *votre* voyage ou si *vous* êtes hospitalisé (y compris l'hospitalisation en raison d'une maladie épidémique ou pandémique) plus de 24 heures, *nous* organisons et prenons en charge le transport vers l'un des lieux suivants des *personnes participant au voyage* si elles sont mineures ou nécessitent que *vous* les surveilliez et *vous* vous occupiez d'elles à plein temps:

1. *votre* domicile principal; ou
2. un lieu de *votre* choix dans *votre* pays de domicile.

Si un *membre adulte de la famille* accompagne les *personnes participant au voyage*, qui sont mineures ou nécessitent que *vous* les surveilliez et *vous* vous occupiez d'elles, *nous* nous chargeons de l'organisation et supportons les coûts si *nous* l'estimons nécessaire.

Le transport est assuré par une *entreprise de transport* de la même classe de services que celle réservée à l'origine. Les *remboursements* effectués pour les moyens de transport inutilisés sont déduits du montant total de l'indemnisation.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- a. cette prestation n'est accordée que pendant *votre* séjour à l'hôpital ou si vous décédez et qu'aucun *membre de la famille* ne voyage avec *vous*, lequel serait en mesure de s'occuper des mineurs ou des personnes nécessitant une prise en charge;
- b. *vous* devez ou une personne mandatée par vos soins doit *nous* informer et *nous* devons organiser l'ensemble du transport au préalable. Si *nous* n'avons pas approuvé et organisé le transport, *nous* ne supportons les coûts que jusqu'à concurrence du montant que *nous* aurions dépensé si *nous* avions repris l'organisation. *Nous* déclinons toute responsabilité pour tout arrangement de transport que *nous* n'avons pas approuvé ou organisé.

Rapatriement en cas de décès (*nous* ramenons *votre* dépouille à votre domicile)

Nous organisons et prenons en charge l'ensemble du matériel et des services appropriés et nécessaires au rapatriement de *votre* dépouille de l'étranger vers l'un des lieux suivants:

1. une entreprise de pompes funèbres proche de *votre domicile principal*, ou
2. une entreprise de pompes funèbres dans *votre* pays de domicile.

Les conditions suivantes s'appliquent:

- a. *Nous* devons être avisés par une personne légalement autorisée à représenter *votre* succession et *nous* devons organiser l'ensemble du rapatriement au préalable. si *nous* n'avons pas approuvé et organisé le rapatriement, *nous* ne supportons les coûts que jusqu'à concurrence du montant que *nous* aurions dépensé si *nous* étions chargés de l'arrangement. *Nous* déclinons toute responsabilité pour tout arrangement de transport que *nous* n'avons pas approuvé ou organisé; et
- b. Le décès doit survenir pendant que *vous* effectuez *votre* voyage.

Si un *membre de la famille* décide d'organiser *votre* inhumation, *votre* enterrement ou *votre* incinération sur le lieu de *votre* décès, *nous* remboursons les frais nécessaires jusqu'à concurrence du montant que *nous* aurait coûté le rapatriement de *votre* dépouille jusqu'à une entreprise de pompes funèbres à proximité de *votre domicile principal*.

En outre, *nous* organisons et prenons en charge pour l'identification de *votre* dépouille:

1. le transport et l'hébergement d'un membre de la famille, si aucun membre adulte de la famille ne *vous* accompagnait pendant *votre* voyage, pour se rendre sur le lieu de *votre* décès afin d'identifier *votre* dépouille et coordonner le rapatriement.

REMARQUE: Le transport sera organisé par avion (classe économique), par train (première classe) ou par *transport public*.

Pour l'identification de la dépouille, aucune prestation n'est versée pour les pertes résultant directement ou indirectement de l'un des points suivants:

- les frais engagés sans notre accord préalable;
- **l'exposition à des agents neurotoxiques ou à des effets neurotoxiques persistants, qui font l'objet d'une quarantaine ou de mesures préventives ou d'une surveillance spécifique ou de recommandations des autorités sanitaires internationales ou des autorités sanitaires locales du pays où vous séjournez.**

H. Prestations de services pendant votre voyage

Si *vous* avez besoin de prestations de services pendant *votre* voyage, *nous* sommes là pour *vous* tous les jours, 24 heures sur 24. *Nous* sommes présents dans le monde entier et *notre* personnel est multilingue. *Nous* sommes à votre écoute au numéro suivant:

Téléphone +41 44 202 00 00

Communication d'hôpitaux à l'étranger

Si *vous* avez besoin, durant *votre* voyage, de soins dispensés par un établissement médical, *nous* pouvons vous en communiquer un. En cas de problèmes de compréhension, *nous* proposons un service de traduction.

Service de conseil en cas de problèmes pendant le voyage

Nous vous *conseillons* en cas de problèmes médicaux mineurs ou de difficultés ordinaires pendant *votre* voyage.

EXCLUSIONS GÉNÉRALES

Cette partie décrit les exclusions générales de toutes les composantes d'assurance dans le cadre de *votre contrat d'assurance*, en plus des exclusions spécifiques dans chaque composante d'assurance et y compris toutes les exclusions décrites dans la section «Définitions». Une exclusion est un événement non couvert par ce *contrat d'assurance*, pour lequel aucun paiement ni aucun service n'est alloué.

Ce *contrat d'assurance* n'offre aucune couverture, ni aucune prestation d'assurance ou de service pour des activités qui violeraient le droit applicable ou les prescriptions en vigueur, y compris des sanctions économiques/commerciales ou un embargo, quel qu'il soit, sans s'y limiter.

Si *vous* avez voyagé contre les recommandations ou les ordonnances du gouvernement ou d'une autorité locale du point de départ, de destination ou de transit de *votre* voyage, ce *contrat d'assurance* exclut tout dommage résultant directement ou indirectement de la raison ou de l'objectif d'une telle recommandation ou ordonnance, ou lié à celui-ci.

Ce *contrat d'assurance* ne couvre pas les dommages qui surviennent pour *vous*, une *personne participant au voyage* ou un *membre de la famille*, et qui résultent directement ou indirectement de l'une des exclusions générales suivantes:

1. tous les dommages, situations ou événements qui étaient connus, prévisibles, intentionnels ou envisageables lors de la souscription de **votre contrat d'assurance**;
 2. les *troubles de santé existants*;
 3. si *vous vous blessez* intentionnellement ou tentez de vous suicider;
 4. une grossesse ordinaire ou un accouchement sans complications;
 5. **les traitements de la fertilité ou l'interruption volontaire de grossesse**;
 6. les phobies;
 7. **l'abus d'alcool, de médicaments ou la consommation de drogues et tous les symptômes physiques associés. Cette disposition ne s'applique pas aux médicaments prescrits par un médecin qui ont été pris conformément à l'ordonnance**;
 8. les dommages causés intentionnellement;
 9. **l'utilisation ou une activité en tant que membre d'équipage (y compris en tant que stagiaire, apprenti ou étudiant) d'un avion, d'un véhicule commercial ou d'un bateau commercial**;
 10. participation ou entraînement à une compétition sportive professionnelle ou semi-professionnelle;
 11. participation à des sports extrêmes ou à des activités à risque en général et aux activités suivantes en particulier:
 - a. parachutisme, base jumping, parapente ou parachutisme;
 - b. **saut à l'élastique**;
 - c. descente en rappel ou exploration de grottes;
 - d. ski ou snowboard en dehors des pistes balisées ou dans une zone accessible par hélicoptère;
 - e. *escalade* ou freeclimbing;
 - f. toutes les *activités en altitude*;
 - g. arts martiaux;
 - h. **la participation ou l'entraînement à des courses de véhicules motorisés ou nautiques, ainsi que la conduite sur des circuits de course ou d'entraînement**;
 - i. plongée libre: ou
 - j. plongée sportive à plus de 40 mètres de profondeur ou sans instructeur de plongée.
- Pour prétendre aux prestations assurées, **vous devez porter l'équipement de sécurité complet recommandé lors de vos activités sportives.**
12. *acte illicite* qui conduit à une condamnation, sauf si *vous*, une *personne participant au voyage* ou un *membre de la famille* en êtes victimes;
 13. *épidémie* ou *pandémie*, **sauf si l'épidémie ou la pandémie est expressément mentionnée et couverte dans les composantes d'assurance «Annulation de voyage», «Frais de modification» ou «Assistance médicale d'urgence»**;
 14. *catastrophe naturelle*, sauf si expressément couverte dans le cadre des **composantes d'assurance «Annulation de voyage» ou «Frais de modification»**;
 15. **pollution de l'air, de l'eau ou toute autre pollution ou libération imminente de substances nocives, y compris pollution thermique, biologique et chimique ou contamination**;
 16. réaction nucléaire, irradiation ou contamination radioactive;
 17. *guerre* ou *actes de guerre*;
 18. service militaire;
 19. *troubles intérieurs*;
 20. *actes de terrorisme*, **à moins qu'ils ne soient expressément mentionnés et couverts dans le cadre des composantes d'assurance «Annulation de voyage» ou «Frais de modification»**;
 21. *danger politique*;
 22. *cyberrisque*;
 23. **actions, avertissements, conseils aux voyageurs ou interdictions d'un gouvernement ou d'une autorité publique; sauf si l'annulation ou l'interruption de voyage sont expressément couvertes dans le cadre des composantes d'assurance «Annulation de voyage» ou «Frais de modification»**;
 24. **toute cessation complète d'activité d'un voyageur en raison de sa situation financière, avec ou sans ouverture d'une procédure de faillite**;
 25. restrictions du *voyageur* pour les *bagages*, **y compris le matériel et l'équipement sanitaires**;
 26. la négligence grave *de votre part ou de la part d'une personne participant au voyage*; ou
 27. *vos* intention de recevoir des soins de santé ou un traitement *médical* de quelque nature que ce soit pendant *vos* voyage.

REMARQUE: **Vous n'avez pas droit au remboursement dans le cadre d'une composante d'assurance si:**

1. les billets de *voyage* de *vos* entreprise de transport ne comportent pas de date de *voyage* et ne sont pas réservés sur le site www.sncf-connect.com; ou
2. les dates de voyage de *vos* police d'assurance ne correspondent pas à vos dates effectives de voyage.

REMARQUES EN CAS DE SINISTRE

Obligations en cas de sinistre

- i. *Vous* êtes tenu de faire tout ce qui est en *vos* mesure pour réduire le dommage et le clarifier.
- ii. *Vous* êtes tenu d'accomplir intégralement vos obligations légales ou contractuelles de déclaration, d'information ou de bonne conduite (notamment, déclarer immédiatement l'événement assuré à l'adresse de contact indiquée à la fin des présentes CGA).
- iii. Si le sinistre est survenu à la suite d'une maladie ou d'un accident, *vous* devez veiller à ce que les *médecins traitants* soient déliés du secret médical à notre égard.
- iv. Si *vous* pouvez faire valoir des prestations que *nous* avons fournies également vis-à-vis de tiers, *vous* devez faire valoir ces prétentions et *nous* les céder.

Si *vous* enfreignez vos obligations, nous pouvons refuser les prestations ou les réduire.

Déclaration de sinistre et documents à remettre

Veillez signaler *vos*re sinistre sur <https://sncf-connect.allianz-protection.com>.

En cas de sinistre, les documents suivants doivent *nous* être remis:

Annulation de voyage et Frais de modification

- justificatif d'assurance ou copie de la police d'assurance;
- facture des frais d'annulation;
- confirmation de réservation;
- documents ou certificats officiels justifiant la survenance du sinistre (p. ex. certificat médical détaillé avec diagnostic, attestation de l'employeur, rapport de police, etc.).

Train manqué au départ, Train supprimé, Correspondance manquée et Arrivée retardée

- justificatif d'assurance ou copie de la police d'assurance;
- confirmation de réservation du voyage initialement prévu;
- confirmation écrite par la compagnie ferroviaire ou son agent de manutention de l'heure de départ prévue et réelle, ainsi que des raisons du retard ou de l'annulation;
- documents ou certificats officiels justifiant la survenance du sinistre (p. ex. attestation de retard de l'entreprise de transport, ordonnance de quarantaine, etc.).

Assistance médicale d'urgence

- justificatif d'assurance ou copie de la police d'assurance;
- confirmation de réservation du voyage initialement prévu;
- documents ou certificats officiels justifiant la survenance du sinistre (p. ex. certificat médical détaillé avec diagnostic);
- reçus pour les dépenses / coûts supplémentaires imprévus.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Validité territoriale

Sous réserve de dispositions contraires prévues aux dispositions particulières des composants d'assurance ou de services, l'assurance est valable en Europe en relation avec au moins une réservation de billet sur le site de SNCF Connect.

Assurance multiple et prétentions à l'égard de tiers

1. En cas d'assurance multiple (facultative ou obligatoire), nous fournissons nos prestations à titre subsidiaire, sous réserve d'une clause identique de l'autre contrat d'assurance. Dans un tel cas, les dispositions légales relatives à la double assurance s'appliquent.
2. Si vous avez des droits découlant d'un autre contrat d'assurance (facultative ou obligatoire), la couverture d'assurance se limite à la partie de nos prestations qui dépasse celles de l'autre contrat d'assurance. Les frais ne sont pris en charge dans leur intégralité qu'une seule fois.
3. Si nous fournissons des prestations malgré des faits subsidiaires existants, elles sont considérées comme une avance et vous nous cédez les droits que vous pouvez faire valoir à l'égard de tiers (assurance facultative ou obligatoire) dans ces limites.
4. Si vous avez ou si un ayant droit a été indemnisé par un tiers civilement responsable ou par son assureur, aucun remboursement n'est effectué en vertu de ce contrat d'assurance. Si nous avons été poursuivis en justice à la place du tiers responsable, vous devez ou l'ayant droit doit céder respectivement vos ou ses droits en responsabilité civile jusqu'à concurrence de l'indemnisation que nous avons reçue.

Prescription

Les prétentions résultant du contrat d'assurance sont prescrites cinq ans après la survenance de l'événement qui fonde le droit à la prestation.

For et droit applicable

1. Les actions contre nous peuvent être intentées auprès du tribunal du siège de la société ou à votre domicile en Suisse ou à celui de l'ayant droit.
2. La loi fédérale suisse sur le contrat d'assurance (LCA) s'applique en complément des présentes dispositions.

Hiérarchie des normes

1. Les descriptions des différentes composantes d'assurance prévalent sur les dispositions générales.
2. En cas de différences entre les CGA en français, en anglaise et en allemand, la version allemande fait systématiquement foi dans le doute.

Adresse de contact

Allianz Travel
Richtiplatz 1
Case postale
8304 Wallisellen
info.ch@allianz.com